

ACA²
1^{ER} SEMESTRE
SEPT - DÉC 2025

ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE
ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS



OFFRES CULTURELLES POUR LES ÉTUDIANT·ES

**Avec l'ACA² et 5 structures partenaires,
profitez de tarifs réduits !**

Théâtre Nanterre- Amandiers *

Dès l'achat d'un 1^{er} spectacle, l'ACA² vous offre la carte d'adhésion (tarif public 10 €) pour vous permettre de bénéficier des spectacles de la saison 2025-2026 au tarif unique de 5 € ! Utilisez le code **ACA2-2526** lors de la sélection de l'adhésion au tarif étudiant.

Maison de la musique de Nanterre *

Rendez-vous sur la billetterie en ligne pour bénéficier d'un tarif à 5 € sur l'ensemble des spectacles de la saison 2025-2026 (musique, danse, théâtre, cultures urbaines...), avec le code **ACA2-2526** (à saisir dans « code promo » dans la colonne de gauche).

Librairie El Ghorba mon amour *

L'ACA² et la librairie El Ghorba mon amour s'associent pour proposer un bon d'achat de 5 € pour tout achat supérieur ou égal à 12 €.

Cinéma CGR Nanterre *

Profitez de l'offre spéciale tous les jours et à toutes les séances jusqu'au 31 mai 2026 : les places sont au tarif de 4 € (au lieu de 7 €) ! Réservations directement aux caisses du cinéma.

Festival d'Automne *

Profitez de tarifs préférentiels sur une sélection de spectacles, avec le code **ACA2-2526**.

Plus
d'infos
ici !



**ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE
ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS**

**25
|
26**

Jules GARET - ACA Université Paris Nanterre (2023)

ÉDITO

Sur le campus ou hors les murs, l'ACA² vous invite à développer votre sens de la création et à vivre de nouvelles expériences avec :

» des **ÉVÉNEMENTS** (le festival étudiant des arts de la scène Nanterre sur Scène, le festival MARTO (marionnettes et objets), des avant-premières, des expositions, des spectacles, des performances, des concerts, etc.),

» des **ATELIERS** de pratiques artistiques dans les domaines les plus variés (photographie, cinéma, théâtre, danse, modelage, podcast, lecture à haute voix, impression, gamelan, chœur, orchestre, dessin, etc.),

» la **CRÉMAILLÈRE** des associations à la rentrée et, tout au long de l'année, la vie associative à la Maison de l'Étudiant-e (initiatives solidaires, permanences, événementiel, etc.),

» sans oublier la **BILLETTERIE**, qui offre des tarifs préférentiels au théâtre Nanterre-Amandiers, au cinéma CGR de Nanterre, à la Maison de la musique de Nanterre, au Festival d'Automne, et à la librairie El Ghorba Mon Amour.

Découvrez notre offre en détail dans cette brochure et profitez de toutes les opportunités !

Vincent LAISNEY
directeur de l'ACA²

NOS MISSIONS

PRIVILÉGIER L'ACCÈS À LA CULTURE SUR LE CAMPUS... ET AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES LOCAUX !

L'ensemble des membres de la communauté universitaire de Paris Nanterre peut accéder gratuitement à toutes les offres culturelles de la saison (spectacles, concerts, festivals, etc.), sur présentation d'un justificatif (carte étudiante ou carte professionnelle).

Nous proposons aussi des tarifs réduits en partenariat avec cinq structures partenaires : le théâtre Nanterre-Amandiers, le cinéma CGR de Nanterre, la Maison de la musique de Nanterre, le Festival d'Automne, et la librairie El Ghorba Mon Amour (cf. 2^e de couverture).

Enfin, une offre de billetterie est aussi proposée à destination des personnels administratifs et enseignants : ne manquez pas, 3 à 4 fois par an, la sélection de sorties culturelles à des tarifs très préférentiels !

PROPOSER UNE PROGRAMMATION ARTISTIQUE VARIÉE

En choisissant de programmer dans ses espaces des expositions, des projections de films ou des spectacles professionnels, mais aussi issus des initiatives étudiantes, des associations ou des enseignant-es de l'Université Paris Nanterre, l'ACA² favorise l'expression artistique individuelle et collective. Nous proposons un soutien logistique, une aide à la diffusion, ainsi qu'un accompagnement pour valoriser vos projets.

ENCOURAGER L'INITIATIVE ÉTUDIANTE

Dans le cadre de sa mission animation du campus, l'ACA² coordonne, promeut, encadre et soutient la vie associative étudiante sur le campus, en particulier à la Maison de l'Étudiant-e. Le service est l'interlocuteur privilégié des associations et des étudiant-es impliqué-es dans la vie associative et événementielle de l'université. Les responsables de la vie associative accompagnent les étudiant-es qui souhaitent créer ou reprendre une association, obtenir un local, ou monter un projet associatif.

CRÉER ET DOMICILIER SON ASSOCIATION À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Une association qui répond aux critères de la charte des associations étudiantes de l'université peut demander sa domiciliation à l'Université Paris Nanterre. La domiciliation à l'université permet d'obtenir une adresse de siège social et de bénéficier des dispositifs et services proposés par l'université avec le service de l'ACA². Elle est valable pour une année universitaire et à renouveler ensuite à chaque rentrée universitaire.

Si vous souhaitez créer et domicilier votre association à l'Université Paris Nanterre, le pôle Animation du Campus et Associations peut vous recevoir sur rendez-vous, pour finaliser votre dossier : définir l'objet de l'association, finaliser la rédaction de vos statuts, identifier un lieu de domiciliation sur le campus cohérent avec l'objet de votre association.

Consultez la liste des associations étudiantes actives à l'université dans l'annuaire mis à jour tout au long de l'année et suivez également l'actualité associative sur notre site internet !

OBTENIR UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Les associations étudiantes domiciliées à l'université et recensées auprès de l'ACA² peuvent bénéficier d'une subvention annuelle destinée à couvrir des dépenses de fonctionnement. Les critères d'éligibilité et les conditions sont consultables sur notre site internet.

OBTENIR UN LOCAL ASSOCIATIF

Votre association est domiciliée et recensée à l'université et vos activités et projets associatifs nécessitent un local au sein de la Maison de l'Étudiant-e ? Vous pouvez en faire la demande auprès de l'ACA². L'ensemble des demandes est traité en Commission d'Attribution des Locaux Associatifs à la Maison de l'Étudiant-e [CALAME] qui se réunit chaque année pour affecter les locaux aux associations étudiantes.

NOS MISSIONS

SE FORMER À LA GESTION ASSOCIATIVE

Que vous soyez membre actif ou bénévole d'une association, ou en cours de réflexion pour créer votre association, vous pouvez participer aux formations associatives organisées tout au long de l'année par l'ACA², en partenariat avec des organismes professionnels spécialisés. De nombreuses thématiques sont abordées : responsabilité juridique, méthodologie de projets, prévention des risques, gestion comptable et financière, etc.

Le calendrier des formations est consultable sur notre site internet.

VALORISER SON ENGAGEMENT : BONUS AU DIPLÔME RESPONSABLE ASSOCIATIF

Le bonus au diplôme « Responsable Associatif » s'adresse aux étudiant-es qui occupent un poste à responsabilités au sein d'une association étudiante.

Ce bonus a pour objectif de reconnaître l'engagement étudiant et de valoriser les compétences acquises dans ce cadre. Pour l'obtenir, participez à un nombre minimum de 4 modules de formation durant l'année universitaire et faites la demande de bonus au 2nd semestre.

① **Plus d'informations sur aca2.parisnanterre.fr | Rubrique Associations**

LA COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS (CAPE)

À travers la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE), dont les fonds sont issus de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), l'université peut subventionner les initiatives de ses étudiant-es et associations étudiantes.

Les projets soutenus peuvent être de nature artistique, sportive, scientifique, à visée humanitaire, solidaire ou encore dans une démarche écologique ou de développement durable.

La chargée de la CAPE et le pôle animation du campus et associations reçoivent sur rendez-vous les responsables de projets souhaitant être accompagnés dans leurs démarches et recherches de financements.

Le calendrier des commissions CAPE ainsi que différents documents ressources sont disponibles sur notre site internet.

① **Plus d'informations sur aca2.parisnanterre.fr
Rubrique Organiser un projet
ou subvention-cape@aca2.parisnanterre.fr**



LA CVEC (CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)

À la rentrée, chaque étudiant-e s'est acquitté-e d'une contribution d'un montant annuel de 105 €. Les sommes collectées financent des projets de vie de campus très divers (accueil et orientation, lutte contre la précarité, médecine préventive, sport, etc.), qui permettent l'amélioration des conditions de vie étudiante et de campus.

En lien avec les missions de l'ACA², la CVEC finance en particulier :

- » le soutien aux initiatives étudiantes à travers la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE)
- » l'action culturelle et artistique, en donnant accès à des manifestations culturelles gratuites et des ateliers de pratiques artistiques à tarifs très attractifs
- » le soutien à la vie associative étudiante à travers les différents dispositifs d'accompagnement de l'ACA²
- » certains projets issus des budgets participatifs comme la ludothèque de la Maison de l'Étudiant-e

❶ Plus d'informations sur etudiants.parisnanterre.fr/cvec

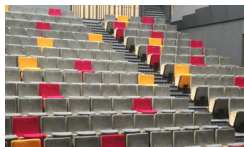


**Brochure ateliers de pratiques artistiques
et guide des assos disponibles à l'accueil de l'ACA² !**

NOS ESPACES

L'université dispose de plusieurs espaces destinés à la programmation culturelle, à des ateliers de pratiques artistiques et aux projets associatifs et étudiants.

BÂTIMENT RICŒUR



LE THÉÂTRE BERNARD-MARIE KOLTÈS

Situé au 1^{er} étage, le théâtre offre une capacité de 350 places et accueille des spectacles de théâtre, de danse et des concerts dans le cadre de la programmation de l'ACA².



L'ESPACE PIERRE REVERDY

Situé au rez-de-chaussée, l'espace Reverdy accueille expositions et spectacles, dans ses 300 m² sous verrière.



LA SALLE L125

Située au 1^{er} étage, la salle L125 permet aux étudiant-es et aux associations de répéter, de se réunir et d'y animer différents ateliers.



LA SALLE L301

Située au 3^e étage, la salle L301 est uniquement destinée à la pratique des ateliers artistiques de l'ACA².



LA SALLE L400

Située au 4^e étage, la salle L400 est équipée de plusieurs postes de montage et de traitement d'images pour la pratique des ateliers artistiques de l'ACA².

MAISON DE L'ÉTUDIANT·E

À l'entrée du campus, la Maison de l'Étudiant·e dispose d'un hall d'exposition destiné à l'expression étudiante mais également de quatre salles de pratique : la salle de théâtre et d'événementiel (Platø9), la salle de musique (Studiø8), la salle de pratiques mixtes (Labø7) et le løcal ESS.

Les espaces à la Maison de l'Étudiant·e sont réservés à l'activité étudiante et à la pratique artistique étudiante uniquement.

L'utilisation du matériel est soumise à des conditions particulières et à une autorisation préalable de l'ACA².



LE PLATØ9

Équipé d'une scène de 6 x 4 m, d'un rideau de fond de scène et d'une régie son et lumière, il accueille régulièrement pièces de théâtre, concerts, conférences et projections.



LE STUDIØ8

Équipé d'un piano et d'une batterie électroniques, ainsi que d'un système d'amplification, il permet notamment des répétitions musicales sonorisées et accueille différents groupes issus de la communauté étudiante.



LE LABØ7

Il permet aux étudiant·es et associations de se réunir et d'y animer différents ateliers.



LE BURØ4

Il dispose d'une salle de réunion accessible en présence du régisseur de la Maison de l'Étudiant·e pour les étudiant·es et associations étudiantes qui souhaitent bénéficier d'un espace de travail et de réunion.



LE LØCAL ESS

Il est consacré aux initiatives associatives et étudiantes, qu'elles soient ponctuelles ou hebdomadaires, s'appuyant sur les principes de l'économie sociale et solidaire, notamment la coopération, l'écologie et l'entraide.

L'AGENDA DES ASSOS

Mardi 9 septembre de 13h30 à 18h **Rencontre de rentrée inter-associative *** **Théâtre Koltès et espace Reverdy, bâtiment Ricœur**

Au programme : présentation des dispositifs et démarches pour la vie associative étudiante, présentation du calendrier des commissions, et informations pratiques pour l'organisation de la Crémaillère.

Mercredi 10 septembre : formation pour les associations * **Maison de l'Étudiant-e**

Formation en prévention des risques liés aux événements festifs de rentrée des associations, en partenariat avec le CCEND (Centre de coordination pour l'égalité et la non-discrimination). Programme complet sur notre site internet.

Du 8 au 26 septembre : L'Expo **Maison de l'Étudiant-e**

Le pôle Animation du Campus et Associations vous propose une exposition rétrospective des événements associatifs et d'initiatives réalisés durant l'année 2024-2025.

Lundi 15 septembre : **Fin de l'appel à projet « Rendez-vous récurrents »** **Maison de l'Étudiant-e**

Les associations étudiantes de l'université peuvent proposer des rendez-vous récurrents pour le 1^{er} semestre ou toute l'année et bénéficier d'une salle de pratique du rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant-e : ateliers d'éloquence, ateliers de théâtre, clubs, réunions thématiques régulières, etc. Les activités débiteront ensuite à partir du 29 septembre.

* Inscription obligatoire sur aca2.parisnanterre.fr

L'AGENDA



Mardi 23 septembre de 11h30 à 15h 11^e édition de la Crémaillère de la Maison de l'Étudiant·e Pelouses autour de la MDE



Portée par l'ACA², la Crémaillère de la Maison de l'Étudiant·e est le premier temps fort de la vie étudiante et associative à l'Université Paris Nanterre ! Elle marque le lancement de la vie étudiante sur le campus pour 2025-2026.

Mercredi 24 septembre de 13h à 16h : ludothèque Labø7, Maison de l'Étudiant·e

La Ludothèque vous accueille chaque mercredi de 13h à 16h pour vous permettre de découvrir de nombreux jeux de société, d'ambiance, de plateau, originaux ou traditionnels. L'occasion de partager un moment ludique et convivial collectif !

Semaine du 29 septembre au 3 octobre

À l'occasion du lancement des ateliers de pratiques artistiques de l'ACA², venez rencontrer nos artistes-intervenant·es ! Vous pourrez découvrir leurs propositions et leurs univers, échanger, et pour certains ateliers, (re)voir les réalisations de l'année passée. Retrouvez tous les détails dans la brochure « Ateliers de pratiques artistiques » ou sur aca2.parisnanterre.fr !

Mardi 30 septembre à 17h30 Démonstration de Gamelan

Parvis de la gare de Nanterre Université
En cas de mauvaise météo, rendez-vous au sous-sol du bâtiment Ramnoux

Mardi 30 septembre à 18h Extraits du spectacle de l'atelier théâtre écriture plateau 2024-2025

Théâtre Koltès, bâtiment Ricœur

Mercredi 1er octobre à 17h30 Projection des courts-métrages de l'atelier cinéma 2024-2025

CGR Nanterre Cœur Université

L'AGENDA



Samedi 11 octobre : fête de la science Maison de l'Étudiant-e

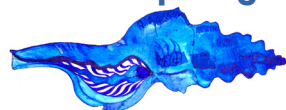


Au programme : projection du court-métrage *Ignis Oppidum* et échanges avec l'équipe, présentation de l'exposition de l'atelier photo sur l'Intelligence Artificielle (IA), joute d'éloquence par Eloquentia Nanterre sur la thématique de l'IA dans l'art, et visites des parcours street art.

Du 13 au 17 octobre : exposition d'illustrations de coquillages fossiles de Camille Sauton

[projet financé par la CAPE]

Maison de l'Étudiant-e



Représentés par des dessins à l'encre bleue, catalogués par l'étiquette qui indique leurs noms latins à la manière des naturalistes du XVIII^e siècle, encadrés avec une esthétique contemporaine laissant le dessin libre, ces fossiles résistent à leur référencement réducteur. À l'image des fleurs de Georgia O'Keeffe, les coquillages s'animent et se défossilisent.

Jeudi 16 octobre et jeudi 27 novembre à 11h30 : réunion d'information sur la CAPE Maison de l'Étudiant-e



Vous avez un projet culturel, scientifique, artistique, sportif, humanitaire, en lien avec le développement durable, etc. ? Si vous êtes étudiant-es ou une association de l'Université Paris Nanterre, vous pouvez demander une aide financière auprès de la Commission d'Aide aux Projets Étudiants (CAPE).

Jeudi 16 octobre à 19h : soirée CAPE ou pas CAPE #8 Projection de courts-métrages étudiants Théâtre Koltès, bâtiment Ricœur

Depuis 5 ans, des dizaines de projets de courts-métrages étudiants ont été soutenus par la CAPE (Commission d'Aide aux Projets Étudiants), donnant lieu depuis à ce rendez-vous désormais récurrent de projections collectives.

Pour cette 8^e édition, venez découvrir les nouvelles créations cinématographiques de nos étudiant-es et rencontrer les équipes des films.



L'AGENDA DES ASSOS

Vendredi 21 novembre et 12 décembre Journées de formations aux associations * Maison de l'Étudiant·e



Vous êtes membre d'une association étudiante, que ce soit en tant que membre du bureau ou simple bénévole ? Participez à plusieurs modules de formation pour vous permettre d'améliorer vos connaissances et compétences en gestion associative. Ces modules sont éligibles pour la validation du bonus au diplôme Responsable associatif au 2nd semestre.

Parcours de formation :

» Vendredi 21 novembre

Être dans le bureau d'une association, responsabilités et fonctionnement

» Vendredi 12 décembre

Développer les projets et la vie événementielle de son association étudiante

» Vendredi 30 janvier

Pensez plus grand et plus loin pour votre association



Formations aux VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) :

Mercredi 19 novembre

Mercredi 28 janvier

* Inscription obligatoire sur aca2.parisnanterre.fr

Retrouvez l'agenda complet
et le détail des événements
sur aca2.parisnanterre.fr



L'AGENDA NSS

Du lundi 24 au vendredi 28 novembre
16^e édition du Festival Nanterre sur Scène
Théâtre Koltès et espace Reverdy, bâtiment Ricœur

16 ans déjà que des compagnies étudiantes venues de tous les horizons de France et du spectacle vivant investissent le campus pour nous faire vivre une semaine d'intenses émotions ! La programmation complète sera présentée courant octobre, à la suite des auditions de sélection.

Mardi 18 novembre : rencontre professionnelle

organisée par le TD Élaboration de projets culturels (L2 Arts du spectacle)
en partenariat avec le théâtre Nanterre-Amandiers

Lundi 24 novembre à 19h : ouverture du festival avec TUMULTES

par la Compagnie Lunoé

Spectacle lauréat du Grand Prix Nanterre sur Scène 2024

Théâtre / 1h20 / Mise en scène Méline Fulda

Adaptation de *Tumultes* de Marion Aubert, éditions Actes Sud-Papiers

Avec : Bruno Creti, Laura Foucher, Solange Jamain, Valentin Lanoue, Pierre Le Lay et Jenna Rioche - Costumes et scénographie : Laura Foucher, Pierre Le Lay, Jenna Rioche et Méline Fulda - Création lumière : Bruno Creti et Méline Fulda

Angoissés par l'état du monde, sept étudiants en théâtre transforment leur école en QG révolutionnaire. Leurs débats enflammés, naïfs et parfois absurdes laissent percevoir les peurs d'une génération en quête de sens dans un monde qui les dépasse. Avec créativité et humour, ils débattent, voire s'écharpent, sur la forme que doit prendre leur engagement. S'empare alors d'eux la folle envie de faire barrage aux populismes et de se battre coûte que coûte pour enchanter les lendemains. Mais comment s'y prendre ? La question reste en suspens...

Situé au carrefour des années 1930 et de 2024, ce vibrant huis clos est avant tout une ode à la liberté, à l'émancipation et au vivre ensemble. Si toi aussi tu as envie de créer une société plus juste et de participer à un mouvement, viens vite les rejoindre !

Du mardi 25 au vendredi 28 novembre :
présentation des spectacles en compétition

Vendredi 28 novembre : clôture du festival et
cérémonie de remise des prix

Plus d'informations et réservations (à venir)

www.nanterresurscene.com

Tarifs : gratuit UPN / Entrée unique 8 € / Pass NSS 10 €





Tumultes
© Ema Martins



Festival étudiant
des arts de la scène

24 → 28
novembre
2025



NAN
TERRE
SCÈNE

Université
Paris Nanterre

Ministère de la Culture
Ministère de l'Éducation
Supérieure

CVCC

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
Théâtre Koltès • Espace Reverdy • Bâtiment Ricœur
200 avenue de la République • 92000 Nanterre
www.nanterresurscene.com

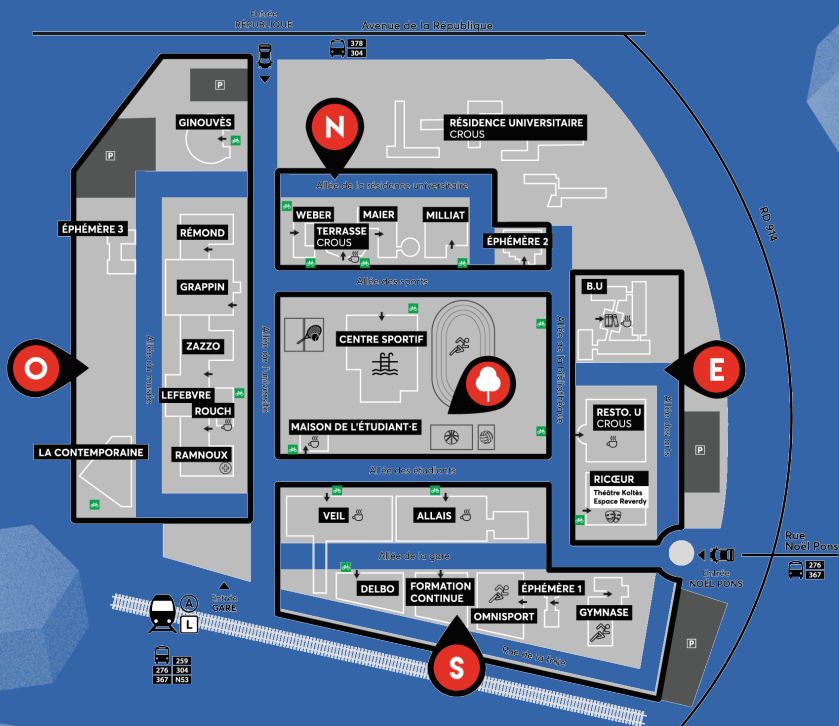
Candidatez au jury communauté UPN du festival !

Composé de 7 membres (2 personnels enseignant-es, 2 personnels administratifs et 3 étudiant-es), le jury remet un prix d'une valeur de 700 € à l'un des spectacles présentés pendant le festival.

Pour candidater, vous devez envoyer à contact@nanterresurscene.com
avant le mercredi 22 octobre :

- » Une copie de votre carte étudiante 2025-2026 ou de votre carte professionnelle
- » Une lettre de motivation expliquant votre intérêt à participer au jury

Les candidatures seront retenues dans le respect de la représentativité des différentes filières et niveaux de l'UPN. La participation au jury ne donne droit à aucune rémunération et se fait sur la base du volontariat. Elle nécessite impérativement la présence aux 5 soirées du festival, du 24 au 28 novembre. Le repas est assuré par l'ACA² chaque soir.



ACA² : ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE ANIMATION DU CAMPUS ET ASSOCIATIONS

Université Paris Nanterre
200 avenue de la République, 92000 Nanterre

BÂTIMENT RICEUR, BUREAU R28

Lundi, mardi et jeudi
de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi et vendredi
de 10h à 12h

MAISON DE L'ÉTUDIANT·E, BURØ4

Sur rendez-vous uniquement

Université
Paris Nanterre

aca2.parisnanterre.fr



@ACA2Nanterre

L'ACA² est membre
du réseau national
ART +
UNIVERSITÉ
+ CULTURE

